



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilisation de parents pour deux familles tchéchènes du XII^e arrondissement

Quatre enfants tchéchènes, sans papiers, sont arrivés en France en juillet 2003 via l'Autriche ou la Belgique. Ramzan, Fatima et Elisa ont été scolarisés à la maternelle Charles-Baudelaire, Radima, la sœur aînée de Fatima, à l'élémentaire Diderot, écoles du XII^e arrondissement.

Le jeudi 8 avril, avant-veille des vacances de Pâques, la communauté éducative a appris avec effarement la disparition de Ramzan et de toute sa famille. Les parents, menacés de reconduite à la frontière, ont préféré disparaître avec leurs enfants. Le jour même, une décision administrative de même nature visaient les familles de Radima, Fatima et Elisa.

Malgré les conditions de vie difficiles, ces enfants ont trouvé dans les écoles du XII^e arrondissement un nouvel équilibre fortement perturbé par la disparition de Ramzan.

Depuis le 16 avril, la mobilisation de parents, appuyés par la FCPE, les Petits Baudelaire et le comité Tchétchénie, a facilité la délivrance d'un titre de séjour provisoire aux membres de la famille d'Elisa.

La situation n'en reste pas moins préoccupante pour les deux familles qui pourraient être reconduites, le 23 juillet prochain, en Autriche et en Belgique, en vertu de la convention de Dublin II de l'Union européenne.

En Autriche, les conditions sanitaires et humanitaires d'accueil des réfugiés tchéchènes sont inacceptables, sans soins ni scolarisation. Là-bas, ces familles risquent d'être expulsées vers la Tchékhie puis, par effet d'onde, vers la Russie où, selon un rapport d'Amnesty international¹, des familles Tchétchénes sont victimes d'exactions courantes avant de disparaître.

À Paris, sur soixante familles tchéchènes demandeuses du droit d'asile en septembre 2003, il en reste à aujourd'hui à peine cinq. Les autres ont été « reconduites » ou ont préféré fuir une fois encore et se cacher.

Pour aider ces familles à la plus élémentaire humanité, des droits de l'homme, des droits de l'enfant que la France a ratifiés et se dit toujours prête à défendre. Pour permettre l'assistance juridique des familles la FCPE-Paris appelle à la réunion publique d'information, organisée par le comité de soutien, mardi 25 mai à l'école Charles-Baudelaire, 8 rue Charles-Baudelaire, Paris XII^e. On évoquera le droit d'asile, la situation politique dans la fédération de Russie, l'impact de la situation sur la santé des enfants réfugiés à Paris.

La FCPE-Paris demande que la France examine avec la plus grande attention la demande d'asile politique des familles tchéchènes pour que ne soient pas mise en péril leur intégrité physique et psychique et avant tout, celle des enfants.

Paris, le 10 mai 2004

CONTACT : Bertrand Lechat – FCPE-Charles-Baudelaire - ☎ : 06 72 71 57 76
bertrand.lechat@wanadoo.fr

¹ *Fédération de Russie : déclaration d'Amnesty international sur la situation des demandeurs d'asile tchéchènes*, mars 2004.